



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°23
25/08/2020



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°20 du 04/08/2020 »*



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc** : 38-Début maturation

Mildiou

- **Quelques taches sur jeunes feuilles**

Botrytis

- **Des symptômes ponctuels liés à des perforations**

Tordeuses

- **Confirmation du 3^{ème} vol d'Eudemis**

Flavescence dorée

- **Date des prospections collectives**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

La véraison est terminée et la maturation est en cours dans toutes les parcelles d'Ugni blanc (stade 38-Début maturation).

Climatologie

• De la semaine passée

Températures

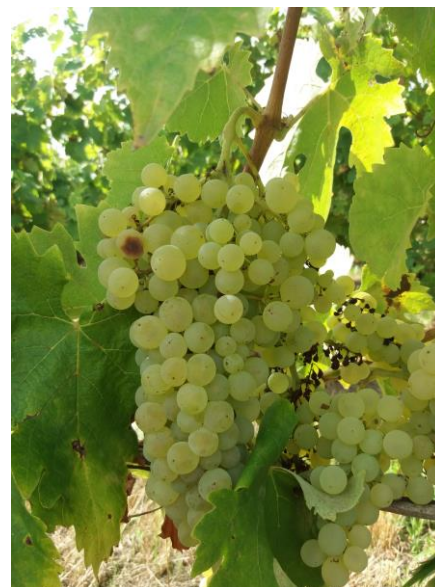
La température moyenne de la semaine passée est de 21.3°C, avec un pic de chaleur atteignant 34.0°C le 20 août.

Pluies

Le cumul de précipitations de la semaine passée est de 7 mm en moyenne, allant de 1 mm (Rouillac et Verdille) à 17 mm (Guimps).

• Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent un temps estival jusqu'à jeudi, puis un temps nuageux et des températures modérées avec des maximales comprises entre 22°C et 25 °C. Des averses sont prévues à partir de vendredi. Le rafraîchissement devrait se poursuivre la semaine prochaine, avec un temps perturbé.



Maturation en cours
(Crédit photo S. Pelletier - CA17)

Maladies

• Mildiou

Observations

Les anciens symptômes n'ont pas évolué. Des taches fraîches sont observées sporadiquement sur jeunes feuilles dans les témoins non traités.

A ce stade, la croissance est très faible. Les grappes et les anciennes feuilles ne sont plus sensibles. Les éventuelles sorties de taches sur jeunes feuilles sont sans conséquences sur la récolte.

Toutefois sur les jeunes ceps, des attaques de mildiou sur feuilles peuvent encore impacter la mise en réserve.

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

• Oïdium

Observations

De nouveaux symptômes sont encore observés sur jeunes feuilles. Sur grappe, les foyers n'évoluent pas mais des baies commencent à éclater suite aux dernières pluies.

Les parcelles les plus touchées par l'oïdium (plus de 80 % de grappes en fréquence) sont les témoins non traités suivants : Sainte Marie de Ré (chardonnay), Saint Preuil, La Couronne, St Dizant du Gua, Juillac le Coq, Chérac, Verdille, Aujac et Montils.

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

• Botrytis

Observations

Des foyers liés aux perforations de tordeuses sont présents ponctuellement, et restent limités à quelques baies.

Les pellicules étant fines et les baies turgescents, les prochaines pluies pourraient entraîner des éclatements.

Moyens de lutte prophylaxique

Les mesures prophylaxiques sont essentielles dans la gestion de la pourriture grise et peuvent suffire à assurer une récolte de qualité.

Réduction de la vigueur

- choix du clone et du porte-greffe,
- limitation de la fertilisation azotée,
- enherbement permanent,

Amélioration de l'aération des grappes

- mode de taille et système de conduite favorisant l'étalement des grappes et l'aération du feuillage,
- épamprage de la tête des souches,
- effeuillage,
- soin des relevages,
- éclaircissage des « paquets de grappes »,

Diminution des blessures sur baies

- lutte efficace contre les tordeuses et l'oïdium,
- réglage du matériel.



Foyer de botrytis, sud Charente
(Crédit photo JC. Gerardin,
Ets Etourneaud)

• Echaudage

Nous constatons régulièrement dans le vignoble des symptômes d'échaudage, notamment dans les jeunes vignes, selon l'orientation des rangs (la face sud-sud ouest étant fortement touchée).

Ravageurs

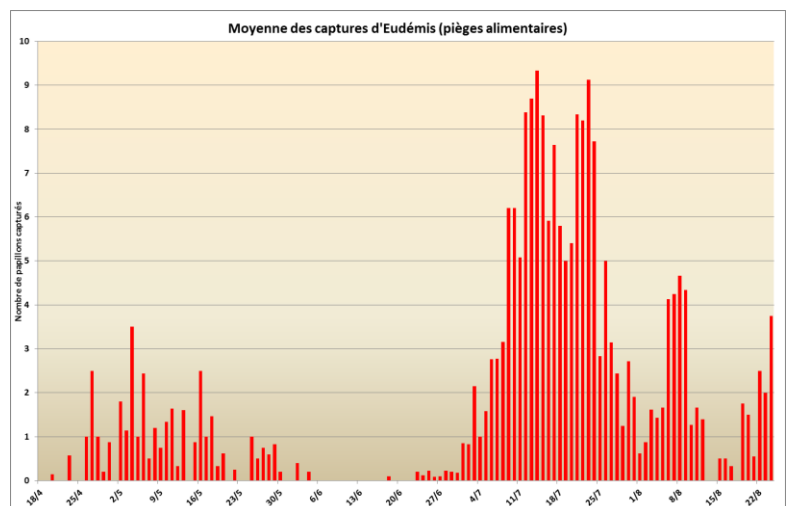
• Tordeuses

Suivi des vols

Le vol de la 3^{ème} génération d'Eudémis se confirme, avec un démarrage le 19 août (premières captures sur les secteurs d'Arvert, Mons, Rouillac, Mainxe, Juillac-Le-Coq, St Preuil, Criteuil la Magdelaine, Jurignac).

Les faibles températures crépusculaires de la fin de semaine (<14°C) ayant toutefois limité l'activité des papillons, le vol est de faible intensité.

Les toutes premières pontes fraîches sont observées à Mons, Juillac-Le-Coq et Mainxe. Les premières larves devraient apparaître la semaine prochaine (5 à 7 jours en fonction de la température).



Perforations

Les dégâts de la deuxième génération sont variables suivant les secteurs :

- en Charente-Maritime, les perforations sont peu nombreuses sauf à Mons.
- en Charente, les perforations peuvent être importantes sur certaines parcelles traitées, notamment à Saint Preuil (148 perforations pour 100 grappes).

A noter : Les parcelles en confusion sexuelle présentent peu ou pas de perforations d'Eudemis (observation dans le secteur à forte pression de la Grande Champagne).

Le suivi de vol, l'observation des perforations de la fin de deuxième génération et le comptage de pontes sont décisifs pour établir le niveau de pression de cette troisième génération. Réalisez des comptages de pontes sur 100 grappes.

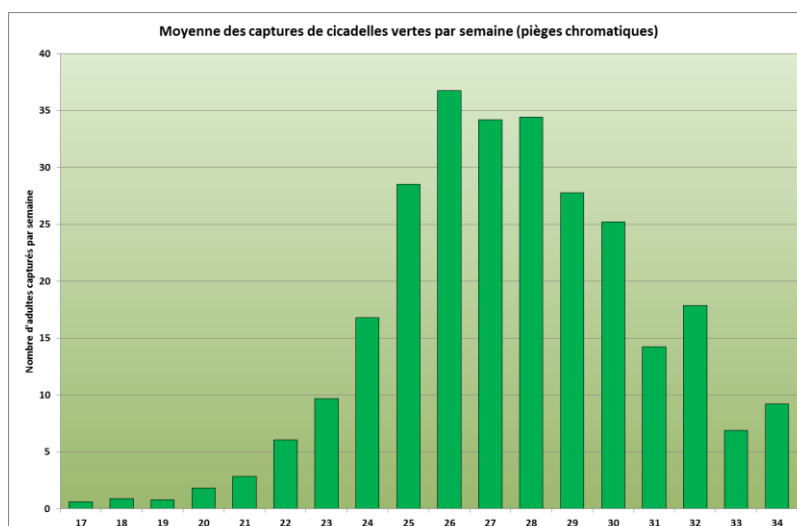


Perforation d'Eudemis
(Crédit photo J. Boiteau - CA17)

• Cicadelles vertes

Observations

Les populations sont en nette diminution sur tous les secteurs.



• Flavescence dorée

Observations

C'est le moment de réaliser les prospections. Elles sont obligatoires. Pour cela, les viticulteurs ont été destinataires de la fiche de prospection pré-remplie. Ils doivent la renvoyer dans tous les cas, même s'ils n'observent pas de symptômes. La date buttoir pour le retour des fiches est le **1^{er} octobre**.

Prospections collectives

La prospection du vignoble doit être réalisée chaque année pour détecter au plus tôt des foyers de contamination. Des prospections collectives sont organisées. Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates de prospection :

Contacts :

Chambre d'agriculture de la Charente : Mélissa GECHELE et Coralie LACHENAL 05 45 36 34 00
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime : Pierre UZAC et Julien BOITEAU 05 46 50 45 00

En Charente :

DATE	HEURE	COMMUNES		
SEMAINE 35				
MERCREDI 26/08	8H30	JUILLAC LE COQ	FOUSSIGNAC	
	14H			
JEUDI 27/08	8H30	CRITEUIL LA MAGDELEINE		NEUVICQ LE CHÂTEAU
	14H	BARBEZIEUX		CHATEAUBERNARD
VENDREDI 28/08	8H30	JUILLAC LE COQ	JUILLAC LE COQ	
	14H	LACHAISE	LOUZAC SAINT ANDRE	
SEMAINE 36				
LUNDI 31/08	8H30		JUILLAC LE COQ	GENTE
	14H		SAINT-SIMEUX	ARS
MARDI 01/09	8H30		MOSNAC	HAIMPS
	14H	VAL DES VIGNES	ECHALLAT	NEUVICQ LE CHÂTEAU
MERCREDI 02/09	8H30	SAINTE-SOULINE		NERCILLAC
	14H	SAINT-FELIX		SAINTE SEVERE
JEUDI 03/09	8H30	SAINT-LAURENT-DES-COMBES	TRIA-C-LAUTRAIT	CHATEAUBERNARD
	14H	BARDENAC	MERPINS	SAINT-MÊME-LES-CARRIERES
VENDREDI 04/09	8H30		JUILLAC LE COQ	VAUX-ROUILLAC
	14H	LIGNIERES-SONNEVILLE	ANGEAC-CHARENTE	REPARSAC
SEMAINE 37				
LUNDI 07/09	8H30	BROSSAC / BRIE SOUS CHALAI	BROSSAC / BRIE SOUS CHALAI	BROSSAC / BRIE SOUS CHALAI
	14H	SAUVIGNAC	SAUVIGNAC	SAUVIGNAC
MARDI 08/09	8H30	VITIBIO		
	14H			

En Charente-Maritime :

DATE	HEURE	COMMUNES		
SEMAINE 35				
MERCREDI 26/08	8H30	MONTILS		MIRAMBEAU
	14H	LA-CHAPELLE-DES-POTS		SAINT-GEORGES-ANTIGNAC
JEUDI 27/08	8H30	CHERBONNIERES	TESSON	CLION
	14H	ECOYEUX	EPARGNES	ALLAS-BOCAGE
VENDREDI 28/08	8H30	COURCOURY	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET	
	14H	PERIGNAC	BARZAN	
SEMAINE 36				
LUNDI 31/08	8H30	VENERAND	EPARGNES	SALIGNAC-DE-MIRAMBEAU
	14H	SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE		SAINT-DIZANT-DU-BOIS
MARDI 01/09	8H30	CHANIERES		SAINT-MAIGRIN
	14H	MONTILS	SAINT-LEGER	MIRAMBEAU
MERCREDI 02/09	8H30		FLEAC-SUR-SEUGNE	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN
	14H		EPARGNES	CHAMOUILAC
JEUDI 03/09	8H30	LA-CHAPELLE-DES-POTS	SAINT-GREGOIRE-D'ARDENNES	COUX
	14H	PERIGNAC	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET	CONSAC
VENDREDI 04/09	8H30	SAINTE	GIVREZAC	SAINT-MAIGRIN
	14H	VENERAND	BARZAN / EPARGNES	OZILLAC
SEMAINE 37				
MARDI 08/09	8H30	VITIBIO		
	14H			

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Si ce n'est pas encore fait, réaliser les observations « véraison » sur 100 grappes
- Une fois les observations véraison faites, les TNT peuvent être entièrement traités
- Relevés des pièges sexuels et alimentaires
- Comptage des pontes de tordeuses sur 100 grappes
- Comptage des perforations
- Enregistrement sur Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, FDCETA, FREDON Nouvelle Aquitaine, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".